



Objectifs

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables d'exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510.

En fin de stage un contrôle des connaissances est effectué (QCM), le formateur émet un avis, afin que l'employeur délivre le titre d'habilitation.

Public concerné

Personnel non électricien opérant dans des zones où les risques électriques sont possibles.

Animation

Par un formateur expérimenté ayant une pratique régulière des opérations du recueil UTE NF C 18-510.

Pré requis

- Être âgé au minimum de 18 ans.
- Avoir l'aptitude médicale correspondante.

Pédagogie

Sur le principe de la formation action, en alliant exposés théoriques, vidéos en salle et applications pratiques sur site, les stagiaires s'approprieront les principes de la prévention des risques électriques

Programme

- Notions élémentaires d'électricité
- Les dangers du courant électrique
- Les zones d'environnement et de travail
- Les niveaux d'habilitation
- Matériel et outillage de protection
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

- Les différents acteurs concernés par les travaux
- Les limites de l'habilitation chiffre "0"
- Contrôle des connaissances théoriques
- Travaux pratiques et évaluation pratique

Modalités

Formation : Initiale

Lieu : En entreprise ou autres sites

Durée : 07 heures (01 jour)

Horaires : Adaptés à l'entreprise